

Syndicat National des Médecins Thermaux

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS Tél : 01.44.29.01.31 – Fax : 01.40.54.00.66 Mail : therma@club-internet.fr

Paris, le 20 décembre 2018

Le SNMTh vous représente

Et nous avons besoin de vous.

Toutes les autorités reconnaissent (enfin) le rôle crucial des médecins thermaux et l'importance de notre syndicat dans le thermalisme français. Centralité que soulignent aujourd'hui les problèmes de démographie médicale qui préoccupent au plus haut point tous les acteurs de la filière.

Notre rôle sera d'autant mieux assumé que nous disposerons de conditions de travail attractives.

C'est pour cela que le SNMTh a continué de demander aux responsables de la CNAM:

- L'application de la MPA de 5€ (Majoration Personne Agée) à tous les Forfaits thermaux des curistes de plus de 80 ans ;
- Une revalorisation du Forfait thermal, équivalente à celle des consultations obtenues lors de la récente Convention Médicale. C'est une priorité pour tous les médecins thermaux : ce forfait est bloqué à 80€ depuis 2011 ;
- Le rattrapage du forfait double orientation pour les spécialistes ;
- Le paiement intégral du Forfait thermal pour toute cure commencée.

Nous demandons:

- Des aides au thermalisme comparables à celles offertes aux structures médicales qui fonctionnent dans des régions déficitaires;
- o L'évolution des Pratiques Thermales Complémentaires et des modalités de prise en charge ;
- Une meilleure insertion du thermalisme dans le cadre du parcours de soins.

Aujourd'hui, il faut optimiser notre pratique et donc :

- Moderniser nos modes de fonctionnement ;
- Proposer des filières de formation plus attractives et opérationnelles ;
- Envisager des approches novatrices face aux nouveaux besoins de santé publique;

C'est pour cela que le SNMTh participe à la définition d'une télémédecine thermale, à la mise en place de nouvelles formes de prestations et de rémunérations...

Nous avons besoin de vous parce que le thermalisme médical n'existe que grâce à la participation active des médecins.

Seul syndicat représentatif, le SNMTh constitue la seule force de propositions de tous les médecins thermaux, reconnue par les instances administratives, ordinales et les syndicats médicaux.

Nous avons besoin de vous car notre syndicat ne repose que sur l'engagement de quelques-uns. Et plus que jamais, le thermalisme français attend que le SNMTh soit une force d'innovation, de propositions et d'entraînement.

Nous sommes conscients de nos fragilités mais nous sommes convaincus de l'importance actuelle et future du thermalisme médical et social au sein du paysage médical français.

Pour cela, il faut nous adresser votre adhésion/réadhésion au Syndicat accompagné de votre cotisation annuelle de 85 € en utilisant le

bulletin d'adhésion 2019 ci-joint

Pas demain, maintenant! Le Bureau

P.S.: N'oubliez pas de:

- Nous communiquer votre adresse électronique et d'indiquer si vous voulez verser votre quotité à une centrale syndicale représentative.
- Mentionner si vous souhaitez rejoindre notre équipe au SNMTh.